

59 - NORD

1^{er} septembre 1969. Déclaration à la préfecture du Nord. **Carrefour de Mecquignies**. But : procurer aux familles chargées d'enfants des vacances reposantes et intéressantes en rapport avec leurs besoins et leurs possibilités. Siège social : 56, rue Emile-Vandenberghé, Lille.

4 septembre 1969. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe. **Société de pêche La Redoute**. But : la pêche. Siège social : mairie de Recquignies.

4 septembre 1969. Déclaration à la préfecture du Nord. **Le Groupe sportif du Crédit lyonnais de Roubaix** transfère son siège social du 32, rue Sarraill, Roubaix, au 19, avenue Jean-Lebas, Roubaix.

10 septembre 1969. Déclaration à la préfecture du Nord. **Association de l'I.C.A.M. (Institut catholique d'arts et métiers de Lille)**. But : orienter et garantir la formation d'ingénieurs diplômés ; favoriser la promotion sociale et généralement aider, voire susciter, tout organisme de formation supérieure technique, culturelle et sociale. Siège social : 6, rue Auber, Lille.

22 septembre 1969. Déclaration à la préfecture du Nord. **Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture du Nord-Pas-de-Calais**. But : apporter une aide technique, culturelle et administrative, sous toutes ses formes, aux maisons des jeunes et de la culture, unions locales et fédérations départementales. Siège social : 60, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille.

22 septembre 1969. Déclaration à la préfecture du Nord. **Association d'entraide des chauffeurs-receveurs de la C.G.I.T.** But : aider les agents de conduite privés de leur permis de conduire par décision du centre départemental des examens médicaux ou ayant fait l'objet d'une mesure de suspension temporaire. Siège social : 2, rue Auber, Lille.

22 septembre 1969. Déclaration à la préfecture du Nord. **Union des sections d'activités physiques d'adultes du Nord (U.S.A.P.A.N.)**. But : développement des activités physiques et sportives non compétitives réservées aux adultes. Siège social : 6, rue Bailly, Lille.

60 - OISE

5 septembre 1969. Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. **Association régionale pour le tourisme équestre de Picardie**. But : grouper, au plan régional, pour les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme, les amateurs de tourisme équestre et de déplacements, voyages, séjours, expéditions, raids, vacances, randonnées équestres, rassemblements et manifestations hippiques. Siège social : 14, rue Carnot, Compiègne.

6 septembre 1969. Déclaration à la préfecture de l'Oise. **Groupement de chasse de Conteville**. But : protection, reproduction du gibier et lutte contre le braconnage. Siège social : mairie de Conteville.

61 - ORNE

12 septembre 1969. Déclaration à la préfecture de l'Orne. Le Centre de comptabilité et d'économie rurale de l'Orne change son titre, qui devient : **Centre de gestion et d'économie rurale de l'Orne**, et transfère son siège social du 20 bis, rue de Bretagne, Alençon, aux 65-67, cours Clemenceau, Alençon.

62 - PAS-DE-CALAIS

3 septembre 1969. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **« 3 plumes du 3 », à Ferfay**. But : pratique du javelot. Siège social : route de Lillers, Ferfay.

24 septembre 1969. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Amicale des chasseurs du Nord de la France**. But : resserrement des liens d'amitié, coopérer par conseils réciproques (sans idée de profit) à la bonne marche de la profession. Siège social : 8, rue Wacquez-Glasson, Arras.

63 - PUY-DE-DÔME

29 août 1969. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Ancienne abbaye de Saint-Alyre**. But : gérer les immeubles lui appartenant et mis à la disposition de toutes personnes physiques ou morales, ou de tous organismes constitués à des fins d'enseignement, éducatives, charitables, sociales, sanitaires, culturelles, culturelles ou sportives. Siège social : 20, rue Sainte-George, Clermont-Ferrand.

65 - HAUTES-PYRÉNÉES

13 septembre 1969. Déclaration à la préfecture des Hautes-Pyrénées. La **Société de chasse d'Ozon** transfère son siège social du domicile du président, Ozon, à la mairie d'Ozon.

15 septembre 1969. Déclaration à la sous-préfecture de Bagnères-de-Bigorre. La **Diane sostoise**. But : rénovation de la chasse. Siège social : mairie de Sost.

66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES

3 septembre 1969. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Foyer socio-éducatif et culturel du lycée J.-Lurçat**. But : développer la vie collective, communautaire et coopérative de l'établissement, tout en favorisant l'épanouissement de la personnalité de chacun. Siège social : lycée de jeunes filles J.-Lurçat, Perpignan.

69 - RHÔNE

9 septembre 1969. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Amicale classe 1960**. But : réunir les conscrits de la classe 1960. Siège social : café Ducrozet, Saint-Georges-de-Reneins.

16 septembre 1969. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association sportive des cheminots de Lyon-Guillotière**. But : faire pratiquer tous les genres d'activités sportives, collectives et individuelles, afin de contribuer par la détente à un esprit et une meilleure maîtrise de soi-même. Siège social : 115, route de Vienne, Lyon.

17 septembre 1969. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Conseil des parents d'élèves du C.E.S. mixte de la rue Deleuvre, Lyon (4^e)**. But : rechercher et discuter en commun toutes les améliorations morales et matérielles désirables dans l'intérêt général des enfants de ses adhérents. Siège social : 53, rue Deleuvre, Lyon (4^e).

17 septembre 1969. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Club hippique de la Croix-Régis**. But : faire pratiquer l'équitation et les sports équestres ; former des cavaliers et éventuellement des éleveurs, des palefreniers et des moniteurs ; organiser des compétitions et manifestations équestres ; faire de la propagande en faveur du cheval. Siège social : Les Haies.

17 septembre 1969. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association communale de chasse agréée de Larajasse**. But : favoriser la répression du braconnage, l'éducation cynégétique de ses membres, et en général assurer une meilleure organisation technique de la chasse. Siège social : salle du foyer de l'Aubépin, Larajasse.

71 - SAÔNE-ET-LOIRE

4 septembre 1969. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Cantine scolaire de Beaubery**. But : distribution de repas chauds aux enfants des écoles publiques et privées de Beaubery. Siège social : mairie de Beaubery.

75 - PARIS

29 août 1969. Déclaration à la préfecture de police. **Club pour l'initiation des cinéastes amateurs**. But : initiation des amateurs à toutes les techniques audio-visuelles actuelles et futures. Siège social : 6, rue Nicolet, Paris (18^e).

11 septembre 1969. Déclaration à la préfecture de police. **Club du bricoleur moderne**. But : développer, parmi la clientèle des grands magasins Au Bon Marché le sens du bricolage. A cet effet : créer un centre d'attraction et de publicité ; animer un rayon spécial avec un personnel bénévole ; promouvoir des matériaux nouveaux ; intéresser et habituer les clients à l'utilisation du matériel électroportatif ; exploiter une source permanente d'idées. Siège social : 38, rue de Sèvres, Paris (7^e).

76 - SEINE-MARITIME

11 septembre 1969. Déclaration à la sous-préfecture de Dieppe. **Dieppe Athlétique-Club Allis-Chalmers France**. But : pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social : Allis-Chalmers France, 37, rue de Stalingrad, Dieppe.

15 septembre 1969. Déclaration à la sous-préfecture de Dieppe. **Ping-pong-Club sept-meulois**. But : pratique du tennis de table. Siège social : mairie de Sept-Meules.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

25 août 1969. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de la Charente-Maritime le 5 septembre 1969.) **Association pour la promotion des travailleurs portugais de La Rochelle**. But : assumer ou tendre à provoquer, à animer et à coordonner toutes les actions, tous les efforts en vue d'améliorer le sort des ouvriers portugais et de leurs familles. Siège social : 24, rue des Voiliers, La Rochelle.

1^{er} septembre 1969. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de la Loire le 11 septembre 1969.) **Association nationale des anciens combattants et vétérans italiens, section de Roanne**. But : culte de la patrie et défense des valeurs morales de la nation ; maintien des liens fraternels entre combattants et vétérans italiens. Siège social : M. Moro Rocco, 2, rue Gilbertès, Roanne.